Plus tard, il retourna dans sa ville natale, pour s'y occuper de la publication d'un psautier en langue chaldéenne; mais, lorsque son travail fut à peu près terminé, le pays fut saccagé par la guerre, et tous les matériaux qu'il avait amassés furent dispersés ou détruits. Il entreprit ensuite la composition d'un important ouvrage, qu'il publia à Pavie, en 1539, sous le titre de : *Introduction aux langues chaldéenne, syriaque, arménienne, etc.*

Ambroise (SAINT) **et Théodose**, par Rubens; au musée de Vienne. Dans ce tableau, le grand artiste a représenté Théodose, en costume d'empereur romain, gravissant, tête nue, les premières marches de la cathédrale de Milan, accompagné de trois personnages; mais là, sous le portique, se trouve saint Ambroise en habits pontificaux, la mitre en tête, tenant la crosse d'une main, et qui, de l'autre, l'arrête au passage. L'évêque lui reproche le massacre de Thessalonique, le sang injustement répandu et lui interdit l'entrée de l'église jusqu'à ce qu'il ait expié son crime par une sévère pénitence. La tête de l'évêque est fort belle et d'un grand caractère. Théodose l'écoute silencieux et paraît touché de ses exhortations. Le coloris de ce tableau est très-brillant; les costumes, d'une richesse élégante et d'une grande variété, sont traités de main de maître.

* **AMBROIX (SAINT-)**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. d'Alais; pop. aggl., 3,516 hab. — pop. tot., 4,260 hab. Cette ville est située sur la rive droite de la Cèze, au milieu des montagnes des Cévennes. Haut fourneau à fonderie de zinc; fabrique de bas et filatures de soie. Commerce de soies grèges, de vins, olives et châtaignes.

AMBRONAY, bourg de France (Ain), canton et à 6 kilom. d'Ambérieu, au pied du Jura; 1,835 hab. On y remarque les ruines d'une abbaye célèbre, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au IXe siècle et qui compta quarante abbés de l'an 800 à 1650.

AMBROSIE, une des Hyades.

AMBROSIES s. f. pl. (an-bro-zî). Antiq. gr. Fête que l'on célébrait en Ionie, en l'honneur de Bacchus. Elle portait aussi le nom de LÉNÉES.

AMBROZY (Wenzel-Bernard), peintre bohémien, né à Ruttenberg en 1723, mort à Prague en 1806. Attaché à la cour de Marie-Thérèse, il peignit des tableaux d'église et des fresques, qui rappellent l'école vénitienne et se distinguent par la vivacité du coloris.

AMBRYSSUS, fondateur de la ville de même nom, en Phocide, où on lui rendait les honneurs divins.

AMBUEHL (Jean-Ludwig), poëte allemand, né dans le canton de Saint-Gall en 1750, mort en 1800. Il commença par diriger l'école de son père, qui était devenu aveugle, devint ensuite professeur dans l'institution de Kuster, à Rheineck, et fut nommé sous-gouverneur du district de Rheintal. Il employait ses moments de loisir à écrire des nouvelles et des drames où respirent les sentiments d'un ardent patriotisme. Ses principales publications sont : *Der Schweizerbund* (Zurich, 1799); *Angelina* (1781); *Hans von Schwaben, oder Kaiser Alberts Tod* (Saint-Gall, 1784); *Wilhelm Tell* (Zurich, 1781); *Briefe einer befreiten nonne* (Saint-Gall, 1783).

* **AMBULANCE** s. f. — **Encycl.** Les établissements du service de santé militaire se divisent en hôpitaux permanents, hôpitaux temporaires, *ambulances*, dépôts de convalescents, etc. Les hôpitaux permanents n'existent que dans l'intérieur et les colonies, et, ainsi que leur nom l'indique, ils sont maintenus en temps de paix comme en temps de guerre. Les hôpitaux temporaires sont créés extraordinairement, en temps de guerre ou de rassemblement de troupes, pour une durée plus ou moins longue, mais sur un point déterminé, où ils restent aussi longtemps que dure la cause qui les a fait établir. Les *ambulances* sont formées près des corps ou des divisions d'armée dont elles suivent les mouvements.

Nous avons dit, au tome Ier, que les *ambulances* se divisent en deux classes : la première comprend les *ambulances* de premiers secours, appelées aussi *ambulances* volantes, *ambulances* légères, *ambulances* d'avant-garde et, pour un siége, *ambulances* de tranchée; la seconde comprend les *ambulances* d'attente ou de réserve. Ces diverses *ambulances* sont établies et administrées conformément à des règlements dont nous avons fait connaître les dispositions principales. Nous n'avons pas à y revenir. Ce que nous nous proposons ici, c'est de parler des *ambulances* créées par l'initiative et la charité privées durant la dernière guerre. Le 4 août 1870, la première *ambulance* de campagne, personnel et matériel, se dirigeait de son point de formation vers le chemin de fer de l'Est. L'escadron des chirurgiens ouvrait la marche. Ils étaient en tenue de route, coiffés de la casquette américaine, écartelée de la croix de Genève. La compagnie des infirmiers venait ensuite, sac au dos, en vareuse brune, avec la même croix rouge en guise de plaque sur le chapeau. Le docteur Chenu, directeur général des *ambulances*, suivait, en calèche, avec son confrère Nélaton; puis s'allongeait la file des fourgons renfermant les caisses d'appareils, d'instruments, de charpie et d'articles de pharmacie, des lits mécaniques, des civières, des brancards, etc. Sur les flancs du cortége, des femmes appartenant à la plus haute société quêtaient. C'étaient les fondatrices du comité de secours. La foule saluait leur zèle d'acclamations enthousiastes, et chacun à l'envi s'empressait de verser sa bourse ou son obole dans l'aumônière qu'elles présentaient au nom des blessés. Le lendemain de cette manifestation touchante de la charité au profit de l'humanité, les femmes allèrent en masse s'enrôler sous le drapeau de la convention genevoise.

Ainsi naquit la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Ce fut la première *ambulance* due à l'initiative privée et à coup sûr l'une des plus importantes de ce genre d'établissements. Organisée au Palais de l'industrie, elle fonctionna du 2 septembre 1870 au 12 novembre suivant. Elle contenait 600 lits complets, dressés dans des salles aérées et placés sous la surveillance d'un personnel nombreux et dévoué. 646 officiers et soldats y furent reçus. Le chiffre des décès fut de 90. Nous voudrions pouvoir citer tous les noms des femmes courageuses qui se dévouèrent à cette œuvre d'humanité. La liste serait trop longue. Mentionnons cependant Mme de Flavigny, qui conçut l'idée du comité de secours, et Mlle Clémentine Hocquigny, qui avait accepté la direction de la lingerie de la Société. Ce n'était point une sinécure, si l'on songe que, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 31 décembre seulement, l'*ambulance* mère a distribué aux différentes *ambulances* affiliées : 23,408 draps, 7,663 alèzes, 24,498 chemises, 16,369 tabliers, serviettes ou torchons; 9,536 mouchoirs, 474 gilets, 3,174 oreillers et taies d'oreiller, 1,937 bonnets de coton, 74,484 linges à pansement, 123 robes de chambre, 416 tricots, 4,721 caleçons, 1,597 chemises de flanelle, 5,115 pantoufles, chaussettes et chaussons; 1,500 cravates, 200 mètres de flanelle en pièce et 3,321 couvertures.

La paix signée, la Société croyait n'avoir plus à s'inquiéter que de la guérison des convalescents, lorsqu'elle dut réorganiser tous ses services pour secourir les victimes de la guerre civile. Elle s'installa alors dans des baraques, au cours la Reine. Le 25 avril 1871, après une suspension d'armes, les ambulancières durent partager leurs soins entre les blessés en grand nombre que les voitures de la Société étaient allées recueillir à Neuilly. Le dévouement des hospitalières fut mis à une plus rude épreuve le 17 mai suivant lorsque, après l'explosion de la cartoucherie Rapp, il leur fallut s'occuper de 200 femmes et enfants, blessés, meurtris, horriblement brûlés. Puis la lutte s'engagea dans Paris, et l'*ambulance* du cours la Reine, qui depuis le 10 mai recevait des obus, se trouva pendant les journées des 22, 23 et 24 entre deux feux incessants. Les ambulancières ne désertèrent pas leur poste, prodiguant leurs secours aux blessés des deux partis.

Outre l'*ambulance* dont nous venons de parler, la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer installa dans l'hôtel du Corps législatif 50 lits, qui reçurent 247 blessés. Les Tuileries reçurent pareillement 117 pensionnaires.

La presse eut son *ambulance*, due à l'initiative patriotique des journaux, sans acception de parti. Une souscription ouverte dans les journaux en fit les frais. Elle eut pour chirurgiens les docteurs Ricord et Demarquay.

Les Bretons, en très-grand nombre à Paris pendant le siége, établirent dans l'hôtel du Louvre une *ambulance* particulière, placée sous la surveillance des sœurs de l'Espérance. Un comité breton, dont M. de Plœuc était président, subvenait aux frais de cette *ambulance*.

L'institution des Jeunes-Aveugles, dont les élèves se trouvaient en vacances au moment de la guerre, fut transformée en *ambulance* dès le mois de septembre 1870. Ses vastes salles, ses immenses dortoirs permirent d'y dresser 225 lits, dont 125 furent confiés à la garde des religieuses, et 100 aux soins des dames composant le personnel de l'établissement, le tout sous la direction du docteur Désormeaux et des quatre médecins de l'institution. 800 malades ou blessés ont été soignés aux Jeunes-Aveugles; 60 y sont morts.

Dès le commencement du siége, les *ambulances* particulières se multiplièrent à Paris dans une telle proportion que le *Journal officiel* dut publier l'avis suivant :

« La charité privée a fondé à Paris un grand nombre d'*ambulances*. Il importe d'utiliser le mieux possible cet effort de dévouement, en y introduisant l'esprit de méthode. Le point de vue déterminant, en cette matière, est l'intérêt des soldats blessés ou malades, et cet intérêt doit dominer toutes les considérations particulières. Des règles communes doivent être édictées, et la répartition des blessés et malades entre les diverses *ambulances* doit s'effectuer selon les ressources plus ou moins étendues qu'elles présentent.

» C'est pour arriver à ce résultat que le gouverneur de Paris a constitué une commission supérieure des *ambulances*.

» La commission a commencé par visiter les diverses *ambulances* particulières. Elle s'est rendu compte de leurs ressources en personnel et en matériel. Elle a établi ensuite un certain nombre de règles pratiques.

» En premier lieu, la commission a désigné pour chacun des neuf secteurs des fortifications un hôpital de répartition, sur lequel seront immédiatement dirigés les blessés ou malades recueillis dans les lieux les plus voisins. Ces hôpitaux sont les suivants :

1er	secteur, hôpital	Saint-Antoine.
2e	— —	Saint-Louis.
3e	— —	Saint-Martin.
4e	— —	La Riboisière.
5e	— —	Beaujon.
6e	— —	Gros-Caillou.
7e	— —	Necker.
8e	— —	Val-de-Grâce.
9e	— —	Pitié.

» Les *ambulances* seront elles-mêmes divisées en plusieurs classes. Celles qui, par leur importance, par leurs conditions hygiéniques, par la forte constitution de leur personnel médical et chirurgical, offrent des garanties analogues à celles des hôpitaux pourront recevoir, comme ces derniers, des blessés ou des malades gravement atteints qui y seront envoyés par l'hôpital du secteur. Les *ambulances* privées qui ne réunissent pas toutes ces conditions ne recevront que les individus légèrement blessés et les convalescents. Tous ces établissements se prêteront ainsi un mutuel concours, chacun d'eux se renfermant dans le rôle auquel il est le plus propre et rendant les services les mieux appropriés à son organisation. »

Citons quelques-unes des principales *ambulances* particulières :

La Société des infirmières parisiennes, fondée par Mme Cellier de Blumenthal.

L'*ambulance* de la Société des sœurs de France, qui s'établit successivement rue des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Denis, de là rue Montmartre et enfin rue Taitbout.

L'*ambulance* du chemin de fer de l'Ouest, comprenant 66 lits et dirigée par Mme Piérard.

L'*ambulance* de l'hôtel Rothschild, un hôpital dans un palais.

L'*ambulance* du Luxembourg.

L'*ambulance* du Grand-Orient, comprenant 40 lits.

L'*ambulance* du Jardin des plantes, dirigée par Mme de Bougy.

L'*ambulance* des dames de la Halle, créée le 14 septembre par les marchandes des carreaux de la Halle et dirigée par le docteur Fortin. Nulle part les victimes des combats autour de Paris ne furent plus choyées que par ces rudes commères, dont le cœur vaut mieux que le vocabulaire.

Outre ces *ambulances* importantes, il y eut à Paris, pendant le double siége, une multitude de petites *ambulances* privées, offertes à la municipalité des vingt arrondissements et tenues avec autant de dévouement que de courage. Le rapport officiel publié par les soins de Mme de Flavigny conserve les noms de ces divers établissements, que nous regrettons de ne pouvoir citer, tant la liste en est longue. Mais il est une catégorie toute spéciale d'*ambulances* que nous ne saurions omettre. Nous voulons parler des *ambulances* créées par des étrangers. Ce sont :

L'*ambulance* anglaise, installée par les soins de Richard Wallace.

L'*ambulance* américaine, établie avenue Uhrich, une des plus riches et des mieux aménagées. Docteur Ewans.

Enfin, et sans parler de la province, où toutes les écoles, tous les lycées, tous les bâtiments publics étaient transformés en *ambulances*, qui ont eu, elles aussi, le spectacle de magnifiques dévouements, nous ne pouvons mieux terminer notre énumération des *ambulances* parisiennes qu'en disant quelques mots des *ambulances* créées dans nos principaux théâtres. Plusieurs d'entre elles pourraient être citées comme modèles.

Après la nouvelle des premières défaites, quelques théâtres commencèrent à fermer leurs portes; le rire était trop près des larmes, et si l'on chantait encore, ce n'était plus guère que des hymnes patriotiques. Bientôt, on ne chanta plus. « La danse sanglante, » comme dit quelque part Schiller, allait commencer. Paris était investi. Les rares scènes où l'on jouait encore de temps à autre, dans un but charitable, donnèrent à leurs artistes la liberté. Ce fut la liberté du dévouement. Pour une femme, en effet, que faire dans une ville assiégée, à moins d'être garde-malade? Bourgeoise ou comédienne, le seul costume qui lui convenait pendant le siége, c'était la robe simple et le tablier de l'infirmière. Le Théâtre-Français, l'Odéon, les Italiens, le Théâtre-Lyrique, la Porte-Saint-Martin, jusqu'au théâtre de Cluny et à celui de Belleville, décrochèrent leurs décors, remisèrent leurs machines et se transformèrent en *ambulances*, dont les malades étaient soignés par les actrices mêmes devenues ambulancières.

Le jour où la Comédie-Française donna sa dernière représentation régulière (6 septembre), les sociétaires, Mmes Madeleine Brohan, Favart, Jouassin, Victoria Lafontaine, Édile Riquier et Emilie Dubois se réunirent pour organiser une caisse de secours et installer une *ambulance* dans le foyer du théâtre. On mit à contribution la bourse des amis, la bonne volonté des camarades, et sept jours après, le 13 septembre, les dames sociétaires avaient réuni 20,000 francs; de plus, 30 lits, garnis de rideaux d'une éblouissante blancheur, étaient installés dans le salon de Molière. Les blessés pouvaient s'y faire soigner sans redouter l'ennui qu'entraîne une longue convalescence; les ambulancières dont nous avons cité les noms sympathiques se chargeaient de panser les plaies, et les grands génies du répertoire étaient là pour distraire les esprits. Sous le rapport matériel, l'*ambulance* du Théâtre-Français était aussi bien alimentée que sous le rapport moral. On avait fait de grandes provisions de vins, viandes conservées, liebig, légumes, œufs, pâtes, jambon, beurre fondu, toutes choses dont la privation se fit cruellement sentir au reste de Paris, tandis que les malades n'en ressentirent jamais les atteintes. Quand on organisa le service médical, ce fut à qui des grands praticiens offrirait son concours. Nélaton, Denonvilliers, Richer, Coqueret s'unirent à MM. Muller et Firmin, médecins ordinaires du théâtre. Un interne fut attaché exclusivement à la maison hospitalière de Corneille, Racine et Molière. Les médecins ne gardaient pas rancune à ce dernier des traits dont il a piqué, avec tant d'esprit, le pédantisme des docteurs en *us* et des empiriques du XVIIe siècle. Médecins et ambulancières faisaient bon ménage. Entre gens d'esprit, on s'entend toujours. Les imbéciles seuls prétendent le contraire, mais ils sont rares au théâtre de la rue Richelieu. On avait tant de plaisir à être soigné à l'*ambulance* du Théâtre-Français que certains malades abusaient de leur situation pour y prolonger leur séjour en se plaignant de douleurs qui n'existaient plus. Mais les ambulancières, pas plus que les médecins, n'étaient dupes de cette recrudescence de maux invraisemblables. Un malade qu'on sauve ou un blessé qu'on guérit, n'est-ce pas un grand enfant?

Sur 80 blessés soignés par l'*ambulance* du Théâtre-Français, il en mourut un très-petit nombre; mais, hélas! parmi ces élus de la mort, se trouva un des meilleurs camarades des artistes, un des plus jeunes et des plus sympathiques pensionnaires du théâtre, Seveste. Engagé dans le corps des carabiniers parisiens, ce jeune artiste fut frappé au dernier combat sous les murs de Paris, à Montretout. Transporté à l'*ambulance* du Théâtre-Français, dans cette maison qui avait été témoin de ses ébats spirituels dans l'ancien répertoire et de ses succès dans le nouveau, Seveste, entouré de ses camarades et de ses amis, dut subir l'amputation d'une jambe, amputation qui ne le sauva pas d'une mort accompagnée d'horribles souffrances. Pendant dix jours, sa jeunesse, aidée par l'art des médecins et les soins si dévoués des dames infirmières, lutta contre la décomposition finale. Ce furent dix jours d'agonie. La veille de la catastrophe attendue et redoutée, on attacha aux rideaux de son lit la croix de la Légion d'honneur. Elle ne figura que sur son cercueil. Seveste n'avait que vingt-sept ans.

Le Théâtre-Français n'eut pas le monopole du dévouement, et si nous l'avons cité le premier, ce n'est qu'une question d'étiquette, car les artistes de l'Odéon montrèrent le même courage devant le danger, la même sollicitude devant la misère que leurs collègues de la rue Richelieu. Dans le foyer du théâtre, 22 lits furent installés et ne chômèrent pas de malades, auxquels les docteurs Duchaussois et Duchesne donnaient leurs soins. La haute direction de cette *ambulance* fut confiée à Mlle Sarah Bernhart, bravement secondée par Mmes Lemaire, Rey et cette excellente mère Lambquin, morte quelques mois après le siége. Nous pourrions nommer encore Mlle Colombier, mais elle ne fit que passer et délaissa bientôt le tablier de l'infirmière pour reprendre ses robes de satin. Les vocations ne s'imposent pas, d'autant plus que, de toutes les *ambulances*, celle de l'Odéon devait être particulièrement éprouvée par le feu des ennemis. Pour mettre les blessés à l'abri des obus, l'*ambulance* fut transportée du foyer dans le sous-sol du théâtre; mais l'atmosphère de ce trou noir ou plutôt le manque d'air devint bientôt funeste aux malades; leurs plaies s'envenimèrent, et l'on dut chercher un autre local. M. Desmarets, maire du Ve arrondissement, se chargea de le procurer, et les blessés du second Théâtre-Français furent transportés rue Taitbout, 58, où on les installa dans les meilleures conditions. En dehors de l'*ambulance* de l'Odéon, une actrice de ce théâtre, Mlle Agar, avait offert à la Société des secours son appartement de la rue des Feuillantines pour y recevoir des blessés. Les douze pauvres soldats qui lui furent remis n'oublieront jamais les soins qu'elle leur prodigua.

20 lits furent dressés dans le foyer public du théâtre des Variétés, et tout le bataillon des opérettes prit le tablier blanc. « Voilà, disaient les soldats qui passaient sur le boulevard en allant au feu, voilà une *ambulance* qui doit être gaie. » En effet, Mmes Scrivaneck, Berthe Legrand, A. Duval, etc., étaient les sœurs de ce nouvel hôpital, faisant de la tisane et de la charpie, comme si toute la vie elles eussent porté la cornette d'hospitalière. Dès le 14 septembre, l'*ambulance*, or-

ganisée sous la direction et par les soins du docteur Bonnière, reçut des blessés.

Une autre *ambulance*, installée dans le foyer du théâtre de la Porte-Saint-Martin, fut également mise à la disposition de la Société de secours. Dès le 25 septembre, le directeur avait offert 25 lits et tout son personnel pour le service des blessés. Mais bien avant qu'apparût le premier malade, les dames pensionnaires du théâtre, Mmes Marie Laurent, Rousseil, Paul Deshayes, Lia Félix, s'occupaient à des travaux d'aiguille, qui devaient contribuer au soulagement des pauvres et des souffrants. Peu à peu les lits furent occupés, les malades affluèrent. Sous la direction du docteur Fano, les soins furent de tous les instants, et les infirmières volontaires n'eurent d'autres loisirs que ceux qu'elles prenaient sur leur mission de gardes-malades pour organiser des représentations afin de secourir quelques victimes de plus. « Usez et abusez, écrivait Mme Marie Laurent, je ne me plaindrai jamais que l'on me mette trop à contribution pour le salut de Paris ou le service des blessés. » Et les organisateurs de représentations n'essuyèrent jamais un refus de la part de cette femme à l'âme d'artiste, de cette artiste au cœur de femme.

Les actrices qui s'échappaient d'une *ambulance* et quittaient à la hâte le tablier de l'infirmière pour paraître un instant sur la scène, sans autre profit que l'appoint apporté dans la caisse des malheureux par leur talent, ont assez prouvé que, en temps de guerre comme en temps de paix, artiste est synonyme de générosité. Pour nous, nous avons tenu à mentionner les états des services que les femmes des théâtres ont rendus au pays, pour répondre victorieusement, par des faits, à ces accusateurs dédaigneux et venimeux qui, sous le manteau d'une fausse dévotion, ne tiennent compte que du bien estampillé par la sacristie et de la vertu qui a l'approbation pastorale. Béranger avait deviné l'ambulancière lorsque, dans ses *Deux sœurs de charité*, il écrivait ces quatre vers que nous préférerons toujours à tous les sermons hypocrites :

Dieu lui-même
Ordonne qu'on aime;
Je vous le dis, en vérité,
Sauvez-vous par la charité.

AMBULANCIER, IÈRE s. (an-bu-lan-sié, iè-re — rad. *ambulance*). Personne attachée au service des ambulances : *On vit beaucoup d'*AMBULANCIERS *et d'*AMBULANCIÈRES *pendant le siége de Paris en* 1870-1871. *Les hommes allaient sur les champs de bataille ramasser les blessés et se chargeaient de les transporter à l'ambulance, où les femmes s'empressaient de leur donner des soins.* V. ci-dessus l'article AMBULANCE.

AMBULEIUS AGER, endroit d'Italie où le pape saint Léon vint, en 452, trouver Attila pour le détourner de marcher sur Rome. D'après Jornandès, ce serait sur son emplacement que s'élève aujourd'hui la ville de Peschiera.

AMBULIEN, ENNE adj. (an-bu-li-ain, è-ne). Antiq. gr. Surnom de Jupiter (*Ambulius*), de Minerve (*Ambulia*), de Castor et Pollux (*Ambulii*), à Sparte. D'après Chompré, ces surnoms venaient de ce que ces divinités avaient des autels auprès d'un portique où les Lacédémoniens allaient se promener.

* **AMBURBIALES.** — **Encycl.** La différence qu'il y avait entre les *amburbiales* et les ambarvales, au rapport de Servius, était que la première de ces fêtes avait lieu dans l'enceinte même de Rome, tandis que la seconde se tenait dans son territoire. En outre, les *amburbiales* étaient spécialement consacrées à la purification de la ville. Toutes les deux, d'ailleurs, se célébraient avec les mêmes cérémonies. Les victimes immolées dans les *amburbiales* portaient le même nom que la fête.

* **ÂME.** — Techn. Fils de cuivre tordus, qui occupent le centre d'un câble électrique.

— **Encycl.** Philos. Les principaux systèmes sur l'*âme* ont été exposés dans le tome Ier du *Grand Dictionnaire*; en voici un tout nouveau, sur lequel nous croyons utile d'appeler l'attention des lecteurs, sans prétendre lui donner la préférence sur les autres et seulement pour que l'instruction du procès soit aussi complète que possible. Ce système offre l'avantage de n'être positivement ni spiritualiste ni matérialiste, ou plutôt d'être l'un ou l'autre au gré de chacun. Pour le comprendre, il faut d'abord distinguer avec soin l'idée de la pensée; celle-ci n'est qu'un acte passager de l'*âme*; l'idée, au contraire, est ce qui reste après que la pensée a disparu. Si, à un moment donné, l'*âme* pense à un arbre, par exemple, cette pensée disparaît bientôt pour faire place à d'autres, qui ne font elles-mêmes que passer plus ou moins rapidement. Mais après la pensée de l'arbre, il reste quelque chose dont l'existence se prolonge et persiste : c'est l'idée même de l'arbre. La preuve que cette idée existe dans l'*âme*, même quand la pensée de l'arbre a disparu, c'est que cette pensée peut se renouveler par un simple fait de mémoire, par le réveil de l'idée amené peut-être par l'audition ou la lecture d'un mot de cinq lettres (arbre), ou par toute autre circonstance fortuite. Ne nous occupons pas ici de chercher quelle peut être la nature, l'essence de cette idée qui subsiste après que la pensée n'existe plus; bornons-nous à en constater l'existence et laissons aux spiritualistes la faculté de spiritualiser cette idée, comme aux matérialistes la faculté de la matérialiser, si bon leur semble. C'est évidemment par milliers qu'il faut compter les idées de ce genre qui subsistent chez tous les êtres pensants; ils ont l'idée de tout ce qu'ils ont pu observer dans la nature, de tout ce que d'autres êtres pensants ont pu leur nommer, leur faire connaître, de tout ce qu'ils ont pu eux-mêmes imaginer ou concevoir par des combinaisons intérieures qui se faisaient entre les idées déjà formées. Ces milliers d'idées dont on ne peut nier l'existence dans tout être pensant, voilà précisément ce qui constitue l'essence de l'*âme*, et pour que l'*âme* ainsi constituée pense à une chose, il suffit que l'idée de cette chose se présente dans certaines conditions; l'*âme* cesse d'y penser dès que ces conditions disparaissent.

Mais, dira-t-on, l'*âme* se trouve ainsi dépouillée de toute activité propre; il n'y a d'actif que les idées; le libre arbitre disparaît, la volonté elle-même ne peut plus se comprendre; l'être pensant n'est plus, en quelque sorte, qu'une scène où se meuvent des figures sur lesquelles il n'a aucune autorité et qui obéissent à des forces propres à chacune d'elles. Cette objection n'est pas si grave qu'elle le paraît; n'arrive-t-il pas tous les jours qu'on attribue à un ensemble des actes qui, en réalité, n'appartiennent qu'aux parties? On dit qu'un chanteur a une belle voix, et c'est sa bouche et son gosier qui chantent; les yeux, le nez, le front n'y sont pour rien; un calligraphe trace de belles écritures, et ce sont ses doigts seuls qui tiennent la plume; un serpent fait une blessure mortelle, et c'est le venin contenu dans sa dent qui seul cause la mort; un homme écrase un insecte en marchant, et c'est son pied qui fait l'action. Pourquoi serait-il défendu d'attribuer à l'ensemble des idées ce qui est fait par une ou plusieurs de ces idées? Quant au libre arbitre et à la volonté, il suffirait peut-être de s'entendre sur le vrai sens de ces mots pour comprendre comment ils peuvent s'appliquer à une *âme* conçue comme une agglomération d'idées, en écartant toutefois ce qu'il paraît y avoir de grossièrement matériel dans ce mot agglomération, qui ne signifie ici qu'une pluralité nombreuse. L'*âme* renferme une pluralité d'idées, comme elle renferme une pluralité de passions, de sentiments, de vertus, de vices, de talents, de connaissances; il est certainement difficile de concilier ces pluralités avec ce que la philosophie officielle appelle la simplicité de l'*âme*, mais elles s'imposent comme un fait que les spiritualistes les plus rigides sont forcés de reconnaître.

Si maintenant on prenait la peine de réfléchir un peu sur ce rôle autoritaire qu'on veut attribuer à l'*âme* à l'égard des idées, on sentirait bientôt qu'il ne peut nullement lui convenir. Pour que l'*âme* exerçât une autorité souveraine sur les idées, il faudrait que celles-ci fussent en dehors d'elle; en ce cas, elle n'aurait pas d'idées elle-même, et, sans idées, il lui serait impossible de prendre une détermination quelconque. Aux mots ABSTRACTION et ACTIVITÉ, nous avons déjà fait voir que ce n'est point une entité nommée *âme* qui abstrait, qui met en action les idées; qu'au contraire les abstractions et toutes les opérations intellectuelles sont faites par les idées elles-mêmes. Ainsi, par exemple, quand on dit que le jugement est un acte par lequel l'*âme* décide s'il y a convenance ou disconvenance entre deux idées, on lui attribue une fonction qu'il lui est tout à fait impossible de remplir, car il faudrait pour cela que les idées dont il s'agit fussent à la fois hors d'elle et en elle. Si les idées ne sont pas hors de l'*âme*, il est impossible que celle-ci les juge, puisque le juge ne peut jamais être confondu avec les parties; mais, en même temps, si les idées ne sont pas dans l'*âme*, celle-ci est incapable de juger, car l'absence d'idées constitue l'ignorance, et l'ignorant ne peut faire que de faux jugements.

Les seules idées sur lesquelles une *âme* puisse exercer ou au moins tenter d'exercer une autorité réelle, ce sont les idées des autres *âmes*, et voici comment cela peut se faire. Quand il se fait en nous un jugement quelconque, il arrive souvent que nous exprimons ce jugement par des paroles, par une proposition, comme disent les grammairiens; alors nous avons évidemment pour but d'amener ceux qui nous entendent à juger comme nous, et, si nous y parvenons, on peut dire que notre *âme*, c'est-à-dire l'ensemble de nos idées, exerce ainsi une autorité indirecte, mais réelle, sur les idées des autres *âmes*. Dans ce cas, la véritable définition du jugement serait celle-ci : le jugement est l'acte d'une *âme* qui fait sentir à une autre *âme* la convenance ou la disconvenance entre deux idées. Ainsi, pour retrouver cette activité propre que l'*âme* semblait avoir perdue quand on la confondait avec les idées, il suffit de la considérer, non plus par rapport à ses idées propres, mais par rapport à celles des autres hommes, et beaucoup de ceux qui parlent de l'activité intellectuelle l'entendent peut-être ainsi au fond, bien qu'ils ne se l'avouent pas à eux-mêmes. Quand on dit d'un homme de génie qu'il sait remuer les idées, on pense bien plus aux mouvements qu'il imprime parmi les idées d'autrui qu'à ceux qui se font parmi les siennes.

AMÉ (Léon), administrateur français, né à Bayonne en 1808. Entré fort jeune dans l'administration des douanes, il y a parcouru successivement tous les degrés de la hiérarchie. Directeur à Colmar en 1852, à Bordeaux en 1854, à Paris en 1860, il devint administrateur des douanes en 1861 et directeur général en 1869. Cette même année, M. Amé fut nommé commissaire du gouvernement pour soutenir les discussions devant le Corps législatif, et, à diverses reprises, il prit la parole avec une grande autorité. En 1872, il a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire et, en 1874, commandeur de la Légion d'honneur. Sa connaissance approfondie des matières de douane et de commerce lui a valu d'être chargé, à diverses époques, de missions commerciales à l'étranger. On doit à M. Amé un ouvrage fort remarquable et très-estimé : *Etude économique sur les tarifs de douane* (Paris, 1859, 1 vol. in-8°). On y trouve l'histoire des tarifs de douane depuis Colbert et celle des discussions auxquelles ils ont donné lieu dans les Chambres ou au dehors. Ce traité, qui fait autorité, a été réédité avec un second volume sous le titre de : *Etude sur les tarifs de douane et sur les traités de commerce* (1876, 2 vol. in-8°). Le second volume renferme l'histoire des traités de commerce de 1860 et l'examen des questions qui s'y rattachent.

AMÉDÉE (Ferdinand-Marie), duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, sous le nom d'**Amédée Ier**, né à Turin le 30 mai 1845. Il est le second fils du roi d'Italie, Victor-Emmanuel. Le jeune prince, sans autre titre que sa naissance, fut successivement nommé capitaine dans la brigade d'infanterie d'Aoste, chef d'une brigade de cavalerie, lieutenant général et vice-amiral commandant l'escadre d'évolution (1869). Le 30 mai 1867, il épousa la princesse Marie della Cisterna. A la suite de l'avortement de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, Serrano et Prim engagèrent de nouvelles négociations avec le roi Victor-Emmanuel, qui consentit enfin à laisser son second fils, le duc d'Aoste, monter sur le trône d'Espagne s'il était nommé roi. Les cortès espagnoles, réunies le 16 novembre 1870, décernèrent la couronne au prince Amédée, qui réunit 191 voix sur 292 votants; 63 membres votèrent pour la république, 27 pour le duc de Montpensier, 8 pour Espartero, 2 pour le prince Alphonse, 1 pour la duchesse de Montpensier; enfin 19 membres déposèrent des bulletins blancs. Une députation des cortès se rendit à Florence pour apporter solennellement le résultat du vote au jeune prince, proclamé roi d'Espagne sous le nom d'Amédée Ier. Le 30 décembre 1870, le jour même où Prim était assassiné, le nouveau roi débarquait en Espagne. Il arrivait à Madrid le 2 janvier 1871, prêtait serment entre les mains des cortès et constituait, le 4 janvier, son premier cabinet, dont le maréchal Serrano reçut la présidence. Dès son arrivée, il manifesta la ferme volonté de gouverner constitutionnellement l'Espagne, c'est-à-dire de respecter en toutes choses la volonté du pays et des cortès, et se fit, pour son propre compte, le représentant des idées libérales, dont la mise en pratique avait eu de si heureux résultats pour son pays natal. En somme, Amédée Ier était animé des meilleures intentions; mais il se trouvait dans une situation des plus difficiles. Souverain d'origine étrangère, il ne pouvait inspirer qu'une sympathie médiocre aux Espagnols, divisés en trois partis très-tranchés : les républicains, les alphonsistes et les carlistes. Le groupe politique qui l'avait porté au pouvoir et qui n'agissait que dans un but d'ambition personnelle était déconsidéré dans le pays et ne pouvait lui prêter qu'un appui médiocre. Il se trouvait donc en quelque sorte isolé, et il ne tarda pas à s'apercevoir qu'en assumant la tâche de gouverner l'Espagne, il avait entrepris une œuvre impossible. Dans le discours qu'il prononça aux cortès le 3 avril 1871, il annonça que le gouvernement proposerait des améliorations nécessaires à une bonne administration et au développement moral et matériel du pays, en portant une attention spéciale aux questions financières, et il fit un appel au concours de tous. Le 24 juillet, le cabinet Serrano ayant donné sa démission, Amédée Ier chargea M. Zorrilla, chef des progressistes radicaux, de former un nouveau ministère, ayant mission de faire des réformes sérieuses dans l'administration et les finances. Le mois suivant, un inconnu tira sur le roi un coup de pistolet sans l'atteindre. Amédée fit ensuite avec son premier ministre un voyage à travers l'Espagne et alla rendre visite au vieil Espartero. Pendant ce voyage, tous les partis hostiles au gouvernement se coalisèrent et nommèrent M. Sagasta, chef de la coalition, président des cortès. M. Zorrilla donna alors sa démission ainsi que ses collègues et, le 6 octobre, un cabinet de nuance indécise, présidé par M. Melcampo, fut constitué; mais, dès le 21 décembre suivant, ce cabinet était remplacé par le ministère Sagasta. L'impopularité de ce ministre réactionnaire rejaillit sur Amédée. Les carlistes profitèrent de la circonstance pour commencer dans les provinces du Nord une insurrection qui devait se prolonger pendant cinq ans et achever la ruine de l'Espagne. Au mois d'avril 1872, le roi mit le maréchal Serrano à la tête des troupes chargées de comprimer l'insurrection. A la suite d'une série d'opérations des plus médiocres, le maréchal signa avec quelques membres de la députation carliste de Biscaye la célèbre convention d'Amorovieta (24 mai), par laquelle il accordait non-seulement une amnistie entière aux insurgés, mais la réintégration dans l'armée avec leur grade des officiers qui avaient déserté pour passer aux insurgés. Le 27 mai, le ministère Sagasta étant tombé devant un vote de réprobation des cortès, Serrano reçut la présidence du conseil, quitta l'armée de Bilbao et revint à Madrid. Mais, dès le 13 juin, il donnait sa démission et Amédée appelait de nouveau au pouvoir M. Zorrilla. Le 18 juillet suivant, le roi et la reine revenaient à minuit, en calèche découverte, du jardin du Buen-Retiro, lorsque, à leur passage dans la rue del Arenal, des individus apostés tirèrent cinq à six coups de fusil sur la voiture royale. Ni Amédée ni sa femme ne furent blessés, et plusieurs des assassins furent arrêtés. Ce même mois, M. Zorrilla fit dissoudre les cortès et procéder à de nouvelles élections qui lui donnèrent la majorité. Ce ministre, dans un discours-programme prononcé le 15 septembre, annonça une foule de réformes; mais il n'en réalisa aucune et désorganisa l'armée en prononçant la dissolution du corps d'artillerie, ce qui permit à l'insurrection carliste de s'accroître encore et de redoubler d'audace. En présence de cet état de choses, Amédée Ier, qui avait acquis la conviction qu'il était impuissant à rétablir l'ordre en Espagne et à y fonder un gouvernement constitutionnel, adressa aux cortès, le 10 février 1873, un message dans lequel il exposa avec beaucoup de dignité les motifs qui le faisaient renoncer à la couronne et abdiquer le pouvoir. Les cortès acceptèrent cette abdication et proclamèrent le même jour la république par 256 voix sur 288 votants. Quant à Amédée, il quitta Madrid avec sa femme, emportant, chose bien rare, l'estime de ceux qu'il avait gouvernés. Il se rendit en Portugal, d'où il s'embarqua pour Rome. Depuis lors, il a repris son ancien titre de duc d'Aoste, et il a vécu en Italie, où il a su se concilier les sympathies de tous. — Sa femme, la princesse Marie DEL POZZO DELLA CISTERNA, née le 9 août 1847, est morte à San-Remo le 9 novembre 1876. Elle a laissé de son mariage trois fils, le prince Emmanuel, duc de Pouilles, né en 1869; le prince Victor, comte de Turin, né en 1870, et le prince Louis, né à Madrid le 31 janvier 1873. Lorsqu'elle eut ce dernier enfant, elle était reine d'Espagne. Son mari ayant abdiqué le 11 février suivant, elle voulut quitter immédiatement avec lui l'Espagne, bien qu'elle ne fût pas entièrement rétablie de ses couches, et elle contracta alors, dit-on, les germes de la maladie qui devait l'emporter. C'était une femme instruite, d'un caractère sérieux et qui était entourée de l'estime publique.

AMEDJI s. m. (a-mè-dji). Titre du secrétaire du reis-effendi, chez les Turcs. Il est référendaire du divan impérial.

AMEIL (le baron Auguste), général français, né à Paris en 1775, mort à Hildesheim en 1816. Il entra comme sous-lieutenant dans les chasseurs de Gévaudan en 1792, puis il servit dans l'état-major de l'armée du Nord, sous Dumouriez et sous Jourdan. Devenu chef d'escadron en 1799, il fit la campagne de Hollande sous le général Brune. Il se distingua à la prise de Munich en 1804, fut blessé à la bataille d'Iéna et fut nommé colonel du 9e régiment de chasseurs à cheval. Après avoir pendant quelque temps pris part à la guerre d'Espagne, il fut rappelé pour faire la campagne de Russie et fut nommé général de brigade en 1812. Après la chute de Napoléon, le général Ameil se rallia au gouvernement des Bourbons et, en 1815, il accompagna le frère de Louis XVIII à Lyon lorsque ce prince s'y rendit pour s'opposer à la marche de Napoléon. Mais quand il vit que les troupes faisaient défection, il s'empressa d'offrir ses services à Napoléon, qui le chargea de commander son avant-garde. Mais il fut arrêté à Auxerre par des royalistes zélés et conduit à Paris, où il alla se jeter aux pieds des princes de la famille royale. Ceux-ci se montrèrent disposés à lui pardonner; mais Clarke, ministre de la guerre, jugeant qu'il fallait se défier de ses protestations, le fit conduire à la prison de l'Abbaye. Au retour de Napoléon, Ameil reprit du service sous les drapeaux de son ancien maître, et il assista à la bataille de Waterloo. Après le retour des Bourbons, Ameil ne manqua pas de leur faire de nouvelles protestations de dévouement; mais on refusa de les entendre; il fut arrêté et dut passer devant un conseil de guerre. Parvenu à s'échapper, il passa d'abord en Angleterre, puis au Hanovre; mais là il fut mis en prison et tomba bientôt dans un état complet d'aliénation mentale, qui amena sa mort après six années de souffrances. Le conseil de guerre de Paris l'avait jugé par contumace et condamné à la peine de mort.

AMEIPSIAS, poëte comique grec, au Ve siècle av. J.-C. Il ne nous reste que quelques fragments de ses comédies, dont les deux

principales, le *Connos* et les *Villageois*, avaient remporté le prix, bien qu'Aristophane eût concouru en présentant les *Nuées* et les *Guêpes*.

AMELAND, île et bailliage de Hollande, province de Frise, dans la mer du Nord et à 8 kilom. de la côte. Cette île comprend quatre villages, dont le plus important est Stolhem ; elle a 20 kilom. de longueur et 5 de largeur; 3,000 hab. environ.

AMÉLÈS, nom d'un des fleuves de l'enfer, selon Platon. Plutarque prétend qu'il était impossible d'en retenir l'eau dans un vase.

* **AMÉLIE** (Marie-Frédérique-Augusta). — Elle est morte à Pilnitz, près de Dresde, en 1870. Outre ses pièces de théâtre, elle a laissé des morceaux de musique sacrée et des partitions d'opéra.

* **AMÉLIE**, ex-reine de Grèce. — Lorsqu'elle arriva en Grèce en 1837, elle plut beaucoup à la population, charmée de sa beauté et de son caractère plein de décision, qui formait un vif contraste avec le caractère indécis du roi Othon. Pendant les voyages assez fréquents que le roi faisait hors de Grèce pour sa santé, la reine, investie de la régence, donnait aux affaires une impulsion vigoureuse. Lors de l'occupation du Pirée par une division anglo-française (1854-1856), la reine Amélie ayant été chargée de la régence (mars-déc. 1856) montra dans son attitude une énergie qui lui valut momentanément une assez grande popularité. Mais les idées rétrogrades du roi et l'influence qu'elle passait pour exercer sur son esprit lui enlevèrent bientôt la sympathie du peuple. Le 18 septembre 1861, elle revenait à cheval d'une promenade, lorsqu'un jeune étudiant tira sur elle, sans l'atteindre, un coup de revolver. La reine montra dans cette circonstance un rare sang-froid. Au mois d'octobre 1862, elle avait quitté Athènes avec son mari pour visiter le Péloponèse, lorsqu'une nouvelle insurrection s'étendit, comme une traînée de poudre, dans la Grèce entière. La déchéance de la dynastie bavaroise fut prononcée, et le roi Othon dut revenir en Allemagne avec sa femme. La reine Amélie n'avait point eu d'enfants. Elle passa les dernières années de sa vie dans son château de Bamberg, où son mari était mort en 1867. Elle y mourut elle-même le 20 mai 1875.

AMELINE (Henri), jurisconsulte français, né à Rennes en 1841. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis devint auditeur au conseil d'Etat, fonctions qu'il remplit jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870. M. Ameline se fit alors inscrire comme avocat au barreau de Paris. Collaborateur de la *Revue pratique de droit français*, il a publié : *De la concurrence industrielle et des industries similaires* (1865, in-8°); *Des institutions ouvrières au* XIXe *siècle* (1866, in-8°); *Sociétés en commandite par actions* (1867, in-8°); *Assurances en cas de décès et en cas d'accident* (1868, in-8°); *Commentaire de la loi de* 1868 *sur les réunions publiques* (1868, in-8°); *Budgets ordinaire et extraordinaire de l'empire français pour* 1870 (1869, in-8°); *Déposition des témoins sur l'enquête parlementaire du* 18 *mars* 1871 (1872, 3 vol. in-12).

AMÉLIUS, philosophe, né en Toscane et contemporain de Porphyre. Après avoir étudié la philosophie stoïcienne, il devint le disciple de Plotin vers l'an 240. Lorsque Plotin se fut retiré dans la Campanie, Amélius se rendit à Apamée, en Syrie. Il mit en ordre les ouvrages de Plotin et composa lui-même une centaine de traités dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Les Pères de l'Eglise citent un passage d'Amélius, où il rapporte le commencement de l'Evangile de saint Jean pour appuyer ses doctrines. On l'a quelquefois appelé **Amérius**.

AMELON, un des héros des dix premières générations, dans la mythologie chaldéenne. Il régna treize saros.

AMELOTTE (Denis), théologien français, né à Saintes en 1606, mort à Paris en 1678. Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, et, quoiqu'il fût attaché aux doctrines de saint Augustin et de saint Thomas, il se montra toujours très-hostile aux théologiens de Port-Royal. Il doit sa notoriété à une traduction du Nouveau Testament, qui parut en 1666, 1667 et 1668, en quatre tomes, et qui a été souvent réimprimée, avec ou sans notes. Il avait, en outre, publié quelques livres mystiques ou traitant des affaires du jansénisme.

AMELUNGHI (Jérôme), poëte italien du XVIe siècle, né à Pise. Il est connu sous le nom de **Il Gobbo da Pisa** (le Bossu de Pise). Son principal ouvrage est un poëme burlesque, qu'il publia en 1566, sous le nom de **Forabosco**, et qui avait pour titre la *Gigantea* ou la *Guerre des géants*. Il donna en même temps la *Nanea* ou *Guerre des nains*, de Francesco Aminta, poëte dont on ne connaît aucune autre production.

AMEM, la troisième divinité, dans la théogonie des éclectiques.

* **AMENDEMENT** s. m. — **Encycl.** Polit. Le droit d'*amendement* est le corollaire ou le correctif du droit de proposer les lois. Lorsque le droit de proposer les lois appartient à la fois au gouvernement et aux Chambres, il est tout simple que celles-ci aient le droit d'amender, au cours de la discussion, les lois qui émanent d'elles-mêmes ou celles que proposent les ministres; lorsque ce droit appartient au gouvernement seul, les Chambres devraient toujours pouvoir amender les lois, puisque autrement leur influence devient à peu près nulle. C'est cependant ce qu'avait formellement interdit la constitution de 1852; non-seulement l'initiative des lois appartenait au gouvernement, mais le droit d'*amendement* était refusé à la Chambre, à moins qu'elle ne s'entendît au préalable avec le conseil d'Etat sur une rédaction nouvelle; faute de cette entente, il ne lui restait qu'à rejeter purement et simplement le projet de loi tout entier, extrémité grave, à laquelle une assemblée ne peut se résoudre aisément. C'est là-dessus que le gouvernement comptait pour rester maître du terrain; faute d'avoir été adopté par le conseil d'Etat, c'est-à-dire par le gouvernement lui-même, aucun *amendement* ne pouvait être discuté. Vers la fin de l'Empire, en 1869, une modification fut apportée sur ce point à la constitution de 1852; tout *amendement* put être discuté, sans avoir été soumis à l'approbation du conseil d'Etat, à condition d'avoir été adopté par cinq des neuf bureaux de la Chambre. La concession était plus apparente que réelle, puisque le gouvernement, avec ses députés officiels, qui composaient une majorité docile, était encore à peu près sûr du rejet de tout *amendement* fait pour lui déplaire.

Le droit d'*amendement*, sans restriction, a été rendu à l'Assemblée nationale en même temps que l'initiative parlementaire. Tout député a le droit de proposer un *amendement* soit lors de la discussion des projets de loi par les commissions, soit lors de la discussion au sein de la Chambre, ou de reprendre devant la Chambre un *amendement* qui aurait été rejeté par la commission. Comme seule garantie contre l'emploi inconsidéré de ce droit et pour qu'un *amendement* ne soit pas voté précipitamment, la procédure parlementaire exige que la Chambre vote d'abord la prise en considération. Dans ce cas, l'*amendement* n'est pas *ipso facto* adopté; il est seulement renvoyé à la commission qui, après délibération, fait connaître par son rapporteur si elle l'adopte ou non. Un second vote de la Chambre adopte ou rejette définitivement l'*amendement* proposé.

AMENDOLA (Ferrante), peintre italien, né à Naples en 1664, mort en 1724. Il chercha à imiter la manière de Luca Giordano, et, parmi ses ouvrages, on cite deux tableaux d'autel dans l'église de la Madone de Monte-Virgine. Nagler mentionne encore avec éloges, et comme appartenant à la galerie royale de Munich, un tableau de genre représentant la boutique d'un charlatan.

AMÉNÉBIS, divinité égyptienne.

AMENTHÈS, nom que les Egyptiens, au rapport de Plutarque, donnaient au dieu des enfers, le Pluton des Grecs.

AMERGIN ou **AMERGINUS**, archidruide des anciens Scots irlandais. Il eut pour père un prince établi dans le nord de l'Espagne. Vers 1100 av. J.-C., il vint avec ses frères soumettre l'Irlande, et, pendant que Héber et Hérémon se partageaient les terres conquises et prenaient le titre de roi, il se contenta de celui d'archidruide ou grand prêtre. Les bardes ont dit de lui : « La nature l'avait fait poëte et philosophe; la loi le fit pontife et historien. »

* **AMÉRIQUE**. — Cette partie du monde se divise aujourd'hui de la manière suivante.

L'Amérique septentrionale comprend : les possessions anglaises, dont la partie la plus importante est le Canada; les Etats-Unis, le Mexique, le Guatemala, la république de San-Salvador, le Honduras, le Nicaragua, la république de Costa-Rica.

L'Amérique méridionale comprend : les Etats-Unis de Colombie ou confédération Grenadine, la république de l'Equateur, celle de Venezuela, la Guyane, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, la république Argentine ou provinces unies du Rio-de-la-Plata, le Pérou, la Bolivie ou haut Pérou, la Chili et la Patagonie.

* **Amérique** (GUERRE D'). — La suite des événements, à partir de 1864, se trouve au mot ETATS-UNIS, tome VII du *Grand Dictionnaire*, page 1020, 4e colonne.

Amérique (LA NOUVELLE), par M. Dixon (Londres, 1867, 2 vol. in-8°). Les journaux se sont beaucoup occupés de ce livre, qui révèle en effet une nouvelle Amérique, soupçonnée seulement avant M. Dixon, mais non encore décrite avec tant de détails et d'intérêt. L'ouvrage est écrit d'un style rapide et humoristique qui ne permet pas au lecteur de s'ennuyer. L'auteur nous dit lui-même, dans une courte préface, que des études sur les temps passés, dont il était depuis longtemps occupé, l'amenèrent à la rivière James et au Rock-Plymouth. « Je venais, dit-il, chercher un vieux monde, et je trouvai un monde nouveau. Est, Ouest, Nord et Sud, je me rencontrai partout avec de nouvelles idées, de nouvelles tentatives, de nouvelles méthodes; en un mot, avec une nouvelle Amérique. Les hommes qui ont fondé ces Etats avaient deux grandes passions qui les aiguillonnaient dans leur carrière : c'était l'amour de la liberté et un grand sentiment de la religion; et, dans leurs établissements, la liberté et la religion ont exercé sur les formes sociales et sur la vie domestique un pouvoir qu'il nous est difficile de comprendre. Au milieu de sociétés établies et d'Eglises conservatrices, vous trouvez les doctrines les plus singulières et les expérimentations les plus audacieuses. » Ce sont ces expérimentations qu'il décrit surtout dans son livre. On y voit des sociétés d'hommes ou de femmes, seuls devant la nature, n'avoir pour livre que la Bible, interprétée librement. De quel étonnement ne serait point saisi un Européen qui s'égarerait dans ces pays de l'Ouest, devant tant d'établissements de tous genres que l'Etat américain laisse s'organiser dans son sein? On peut préjuger de cet étonnement par celui que nous fait éprouver la lecture du livre de M. Dixon. Le mouvement saint-simonien n'était qu'un enfantillage, comparé aux mouvements analogues, effectués sans gêne et sans périls par delà l'Océan. De tous ces mouvements, il n'y a guère de connu chez nous que celui des mormons, et encore ne l'est-il que fort superficiellement. M. Dixon contient, sur ce sujet, de nouvelles révélations fort intéressantes. Mais la partie de son livre certainement la plus curieuse et la plus nouvelle, c'est celle où il raconte tous les essais des femmes et leurs prétentions nouvelles. Nos Flora Tristan et nos Jenny d'Héricourt sont dépassées de cent coudées. Là, il y a des femmes qui prétendent non point seulement que la femme, quoique différente de l'homme, lui est égale, mais bien qu'elle lui est supérieure. Les temps, jusqu'à ce jour, ont appartenu à Adam; ils appartiendront désormais à Eve. La force brutale a assez longtemps régné; c'est le tour de la grâce et du sentiment. La femme est ici-bas l'ouvrière directe de Dieu. La délicatesse de son organisation physique montre suffisamment la fin et le but de sa nature. Cette délicatesse excessive la met plus en rapport avec les insufflations de l'esprit de Dieu. La femme est essentiellement prêtresse et prophétesse. Il y a plusieurs sectes de ces femmes en Amérique; elles s'appellent les voyantes. Elles arrivent à la prophétie par l'extase magnétique. M. Dixon rapporte toutes les critiques qu'une de ces voyantes a faites sur les femmes célèbres de l'histoire ou de la poésie. Elles sont fort divertissantes. Mais on aurait tort de croire que tout cela n'est que divertissant. Il y a là un grand enseignement et un grand avenir. La vie excentrique, mais vivace et féconde de ces populations, fait vraiment honte à l'inertie de la vieille Europe. Telle est l'impression qu'on retire du livre de M. Dixon. Il étonne, mais il fait réfléchir.

Nous venons d'indiquer la partie la plus curieuse; mais combien d'autres sont doublement attachantes par la nouveauté des idées et la nouveauté des formes! La *Nouvelle Jérusalem*, le *Théâtre mormon*, la *Société polygame*, le *Grand schisme*, les *Quatre races*, les *Femmes politiques*, la *Révolte des femmes*, la *Bible en famille*, la *Pantogamie*, etc. Le livre de M. Dixon a été traduit en français par M. Philarète Chasles.

Amérique (PROMENADE EN), par J.-J. Ampère. V. PROMENADE, au tome XIII.

AMERS (lacs). V. AMARI FONTES, au tome Ier.

AMERSFOORDT (Jacques), philologue hollandais, né à Amsterdam en 1786, mort en 1824. Lorsqu'il étudiait à l'école latine d'Amsterdam, il prononça un discours latin qui lui gagna l'amitié de Jérôme de Bosch. Après avoir pris le grade de docteur à l'université de Leyde, il fut chargé d'enseigner la littérature orientale à l'Athénée de Harderwyk, et deux ans après on le nomma professeur de théologie à l'Athénée de Franeker. On a de lui : *Dissertatio philologica de variis lectionibus Holmesianis locorum quorumdam Pentateuchi mosaïci* (Leyde, 1815, in-4°); *Oratio de studio litterarum arabicarum variis post renatam in Europa doctrinam ætatibus itidem variato* (Harderwyk, 1816, in-4°); *Oratio de religionis christianæ popularitate* (Leeuwarden, 1818, in-4°).

* **AMERSFOORT** (et non **AMERSFORT**, comme nous l'avons écrit au t. Ier du *Grand Dictionnaire*, p. 268), ville des Pays-Bas, province et à 22 kilom. N.-E. d'Utrecht, sur la petite rivière de l'Eem qui va se jeter dans le Zuyderzée, au pied des collines de l'Amersfoorschenberg; 14,000 hab. De l'église Notre-Dame, détruite par suite d'une explosion en 1787, il reste une tour massive, haute de près de 100 mètres. Fabriques renommées de damas et de bombasin. Commerce et transit très-actifs; grande culture de bon tabac. Cette ville fut prise deux fois par les Français, en 1672 et en 1795.

AMERUTH ou **AMERITH**, ancien bourg de la haute Galilée, sur une montagne, vers la partie méridionale de la tribu de Nephtali.

AMES (Joseph), antiquaire anglais, né à Yarmouth en 1688, mort en 1758. Il n'était d'abord que simple marchand de bric-à-brac à Londres, et c'est dans ce commerce qu'il sentit naître en lui un goût très-prononcé pour l'étude des antiquités. Il eut bientôt acquis des connaissances solides qui lui valurent l'estime des savants, et il devint membre de la Société royale de Londres, puis secrétaire de la Société des antiquaires. Il publia d'abord un ouvrage intéressant sur les antiquités typographiques de la Grande-Bretagne, avec un supplément contenant les progrès de l'imprimerie en Ecosse et en Irlande (1749, 1 vol. in-4°). Cet ouvrage a été plusieurs fois depuis réédité, avec des additions considérables de Guillaume Herbert, puis de Dibdin (3 vol. in-4°). On doit encore à Joseph Ames un livre intitulé : *Parentalia or memoirs of the family of Wren* (Londres, 1750, in-fol.).

AMES (Fischer), jurisconsulte et orateur américain, né en 1758, mort en 1808. Il exerça d'abord avec talent la profession d'avocat, et la réputation d'orateur qu'il avait acquise lui valut en 1788 un siége dans la convention du Massachusetts, puis au congrès des Etats-Unis, où il se montra un des plus fermes appuis de la politique de Washington. Le docteur Kirkland, président du Harvard College et l'un des amis intimes d'Ames, publia en 1809 un volume intitulé : *The works of Fisher Ames* (les *Œuvres de Fischer Ames*) [1 vol. in-8°], avec un portrait et une biographie de l'auteur.

AMESTRIS, femme de Xerxès, roi des Perses. Hérodote rapporte que cette princesse fit enterrer vifs quatorze enfants des principales familles du pays, offerts par elle en holocauste aux divinités infernales, pour célébrer son triomphe sur sa rivale, qu'elle avait fait égorger.

AMESTRIUS, fils d'Hercule et de la Thespiade Eone.

AMET (Joséphine JUNOT D'ABRANTÈS, dame), femme de lettres française. V. JUNOT D'ABRANTÈS (Joséphine), au tome IX.

AMETÉ, ÉE adj. (a-me-té). Féod. Se disait d'un fief pour les droits duquel le vassal et le seigneur étaient convenus d'un abonnement fixe.

AMÉTROPE adj. (a-mé-tro-pe — du gr. *a* privat.; *metron*, mesure; *ops*, œil). Méd. Se dit de ceux dont la vue n'a pas la limite ordinaire de la vision distincte, mais la dépasse ou ne l'atteint pas.

AMÉTROPIE s. f. (a-mé-tro-pî — rad. *amétrope*). Méd. Etat de l'œil des personnes amétropes.

AMEUR-EL-AÏN, village et comm. d'Algérie, prov., départ., arrond. et à 75 kilom. d'Alger; 1,185 hab., dont 847 musulmans. Colonie agricole fondée en 1848.

AMEZEUIL (Charles-Paul ACLOCQUE, dit C. D'), littérateur français, né à Montdidier (Somme) en 1832. Il a collaboré à divers journaux littéraires et s'est fait connaître par des nouvelles et des romans qui offrent de l'intérêt et dont le style est agréable. Nous citerons de lui les ouvrages suivants : *Légendes bretonnes, Souvenirs du Morbihan* (1862, in-12); *Récits bretons* (1863, in-12); les *Parias de l'amour* (1864, in-12); les *Amours de contrebande, scènes de la vie réelle* (1866, in-12); l'*Amour en partie double* (1868, in-12); les *Chasseurs excentriques, souvenirs de chasse* (1875, in-12), etc.

* **AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE**, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Louviers, dans la fertile plaine du Neubourg; pop. aggl., 272 hab. — pop. tot., 656 hab.

AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS, village et comm. de France (Eure), cant. et à 15 kilom. de Fleury-sur-Andelle, au confluent de la Seine et de l'Andelle; 440 hab. Nous empruntons à M. Ad. Joanne le gracieux récit qui suit : « Près de là, dit la légende, sur le coteau qui domine Amfreville, s'élevait autrefois un château fort dont les ruines ont disparu complétement. Ce château était habité par un seigneur dont la fille avait inspiré au fils d'un comte du voisinage un violent amour qu'elle partageait. Mais le père avait fait proclamer dans ses Etats qu'il n'accorderait la main de sa fille qu'à celui qui, sans se reposer, porterait la princesse sur le sommet de la montagne. Le jeune comte accepta ces conditions; au jour fixé, en présence d'un grand nombre de spectateurs, il prit la jeune fille dans ses bras et gravit avec rapidité la moitié de la montagne. Déjà il était sur le point d'atteindre la plate-forme où les juges l'attendaient pour le couronner, quand tout à coup ses forces l'abandonnèrent, et, tombant épuisé de fatigue, il rendit le dernier soupir. La jeune fille se précipita du haut de la roche, et la côte porte encore le nom de *côte des Deux-Amants*. »

AMHARIA, divinité adorée à Fésules, en Etrurie. On croit qu'elle est la même que Furina, déesse vengeresse des crimes. Elle était représentée les pieds serrés l'un contre l'autre, les mains collées le long du corps, les cheveux tombant autour de la tête, comme les statues égyptiennes.

Ami Fritz (L'), comédie en trois actes, en prose, de MM. Erckmann-Chatrian (Théâtre-Français, décembre 1876). Cette comédie, une simple idylle, est tirée d'un des meilleurs romans des deux auteurs, publié autrefois sous le même titre, et qui fut presque leur début comme écrivains (1864, in-18). Parlons d'abord un peu du livre. « De tous les romans d'Erckmann-Chatrian, si intéressants, si particulièrement colorés, l'*Ami Fritz* nous a toujours paru le plus touchant, et il est resté dans notre esprit comme la marque de ces merveilleux conteurs, qui ont su réunir le pittoresque à la naïveté, donner à toute leur œuvre un charme local inimitable. MM. Erckmann-Chatrian ont écrit, certes, des récits plus populaires, plus dramatiques, forçant davantage l'émotion; mais dans celui-ci ils ont fait véritablement œuvre de poëtes. La fable par elle-même n'est presque rien : l'ami Fritz est un Alsacien bon enfant, héritier de parents aisés, qui ne lui ont rien laissé à faire; un sybarite de la vie bourgeoise, amoureux de bien-être, de bonne chère et dont la panse, toujours pleine et tendue, fait sauter les boutons d'argent de son vaste gilet dans un épanouissement égoïste de joies gourmandes et pacifiques. Résolu à rester garçon toute sa vie, Fritz Kobus reçoit un jour dans le cœur, malgré l'épaisseur de ses gilets ouatés, une impression funeste et délicieuse, qui transforme tous ses projets. C'est la merveille du livre que cet amour naïf et jeune, éclos en pleine nature printanière, et qui fait penser, parmi les détails gourmands du récit, à des fleurs jetées sur une table servie. L'ami Fritz est troublé de ce parfum nouveau dans le festin perpétuel de son existence, troublé jusqu'à perdre l'appétit et ce plaisir de célibataire qu'il prenait à ranger, à étiqueter lui-même les bouteilles poussiéreuses de son cellier. En vain il veut raisonner ce qu'il éprouve, argumenter avec lui-même; il est vaincu par l'amour et tombe en pleurant dans les bras de cette petite Suzel, sans laquelle il ne peut plus vivre. Avec cette idylle bourgeoise, les auteurs vous tiennent en haleine pendant plus de trois cents pages. La magie de leur description rend visibles et palpables toutes les choses dont ils parlent, nous transporte au milieu de cette vie plantureuse du vieux garçon alsacien, noce de Gamache continuelle, et nous en fait savourer le charme épicurien. Voici la cave de l'ami Kobus, où les bouteilles vénérables, coiffées de cires vermeilles, s'alignent dans un ordre parfait; puis la belle salle à manger, riante et claire, illuminée par sa nappe à ramages, son argenterie et ses cristaux étincelants. De la grande soupière coloriée, rebondie, que découvre la servante Lisbeth, monte une fumée savoureuse, pleine de promesses, la première fusée de ce feu d'artifice culinaire, dont le bouquet sera quelque beau poisson de rivière, étendu sur son herbe aromatique; mais comme cette atmosphère ménagère et capiteuse menaçait d'envahir tout le roman, les auteurs ont eu soin d'établir dans la salle à manger modèle de leur héros de larges fenêtres à croisillons de plomb, qui s'ouvrent sur une vue champêtre et superbe, des horizons de prairies, de montagnes bleues et d'eaux courantes, animés de sifflements d'hirondelles, d'éclairs de faux sous le soleil, tout un dehors d'espace, de plein air, de nature, nécessaire après les détails culinaires du début. »

En transportant cette idylle à la scène, les auteurs ont réussi à lui conserver la plus grande partie de son originalité, mais le tableau est moins complet. Au premier acte, on voit Fritz Kobus à table avec ses amis, des vieux de trente-cinq à quarante ans, comme lui, estomacs insatiables et appréciateurs de la bonne chère beaucoup plus que de la beauté. Un des convives ordinaires, le rabbin David Sichel, n'a pu venir au dîner; il vient s'excuser et demande à Fritz 200 écus, pour doter une jeune fille pauvre, car le rabbin est le plus grand marieur du canton, et il n'y a que contre Fritz que ses négociations matrimoniales échouent toujours. Un joueur de violon, Iosef, que Fritz a autrefois sauvé d'un grand péril, vient dans la rue lui donner un petit divertissement musical; on le fait entrer et asseoir à table. Au dessert, les vieux garçons entonnent l'hymne de triomphe du célibat, et leurs plaisanteries tournent le mariage en ridicule. Le rabbin David Sichel se fâche : « C'est honteux! s'écrie-t-il. Que seriez-vous si vos parents avaient pensé et agi comme vous? Seriez-vous nés seulement? L'homme n'est pas en ce monde pour jouir; son premier devoir est de continuer sa race... L'avenir appartient aux nations fécondes. Voyez les juifs, qui, malgré les persécutions, ont traversé les siècles toujours plus puissants... Tenez, vous êtes de mauvais citoyens! » Les convives éclatent de rire. « Et toi, Iosef, que dis-tu, demande Fritz. — Je suis de l'avis de David. — Eh bien! et ta femme? — Oh!... moi, je suis violon. Ma femme n'aimait pas le violon; elle est partie avec un trombone. » Les rires de redoubler, et le vieux rabbin d'être persiflé de nouveau. « Très-bien! riez; ce qui n'empêche pas que Fritz se mariera; » et il lui parie une de ses vignes.

Pendant le dîner, une jolie fille, Suzel, fille du fermier de Fritz, vient apporter un bouquet à son maître. On la fait entrer; elle est charmante, modeste, gracieuse. Fritz s'est intéressé à cette jeune fille, aux nouvelles qu'elle apporte de la ferme; il a promis d'aller y passer quelques jours. David a cru comprendre que Fritz n'est pas indifférent à ses jolis yeux, à sa taille flexible; comme il sait son jeune ami honnête, il entrevoit un mariage possible.

En effet, au second acte, nous trouvons Fritz à la ferme. Il y est allé pour y passer deux jours, et depuis deux semaines il y est, entouré de mille soins inconscients, sous le charme de la jeune fille. C'est qu'elle est adorable, Suzel! Elle a la grâce, elle a l'esprit, elle a la franche gaieté de l'innocence. Au lever du rideau, au moment du départ des paysans pour la fenaison, elle chante d'une voix émue une vieille chanson alsacienne, sur un rhythme mélancolique et doux; les paysans reprennent en chœur le refrain et s'en vont le répétant jusqu'aux prairies lointaines. Ce second acte est tout entier une pastorale d'une exquise fraîcheur. Une des plus jolies scènes idylliques qui nous est offerte, c'est le tableau des cerises des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau retourné. Suzel est sur le cerisier et lance les bouquets de fruits à Fritz, qui module avec Suzel un véritable duo d'amour.

Les amis de Fritz sont venus le rejoindre à la ferme. Pendant qu'il les promène sur ses terres, le rabbin confesse adroitement Suzel. Sur la margelle d'une fontaine, une vraie fontaine biblique, il lui fait réciter l'histoire de Rébecca et la force d'avouer qu'elle aime Jacob, c'est-à-dire Fritz. Pour celui-ci, il lui tend un piége à son tour en lui annonçant qu'il s'occupe de marier Suzel.

Fritz s'indigne, se fâche et, laissé seul, s'aperçoit qu'il aime Suzel, mais il ne veut pas encore l'avouer.

Le troisième acte nous ramène à la maison de Fritz. Le vieux garçon n'est plus le même; sombre, inquiet, bourru, rien ne l'intéresse, rien ne le touche; il ne mange plus, il ne boit plus. C'est encore David qui l'oblige à voir clair dans son cœur. Après s'être débattu quelque temps contre ses préventions, avoir lutté contre son amour pour la fille de son fermier, il met enfin toute vanité de côté et demande au père de Suzel la main de sa fille. Suzel a beaucoup pleuré aussi; le mariage qu'on lui proposait faisait son malheur. A l'appel de Fritz, son âme s'épanouit, et la charmante enfant est trop innocente pour dissimuler sa joie. Quant aux amis de Fritz, ils baissent tristement la tête. « Je vais m'occuper de vous, dit David; il faut des hommes pour relever la France! »

La pièce a peu d'action et brille surtout par la fraîcheur des détails; on peut lui reprocher d'être un peu traînante et d'abonder, surtout au premier acte, en profusions gastronomiques qui n'ont rien de bien théâtral. Le second acte est plein d'intérêt et d'émotion; c'est le meilleur de la comédie, et le dénoûment est, dès lors, si bien prévu, que le troisième acte n'offre guère que la répétition du premier. Malgré ces défauts, l'*Ami Fritz* a obtenu un franc et légitime succès, dû, pour une bonne part, à la campagne essayée dans le *Figaro* contre MM. Erckmann-Chatrian par un des rédacteurs, Saint-Genest. Pendant deux mois, le *Figaro* n'avait cessé d'ameuter le public contre les auteurs et contre la pièce, d'inviter les officiers à venir en masse siffler la première représentation, comme revanche de l'*Histoire du plébiscite*, où MM. Erckmann-Chatrian avaient mis à nu toutes les hontes de l'Empire. A la fin de la représentation, quelques coups de sifflet timides, aussitôt étouffés par les protestations et les bravos de l'auditoire, ont montré quel était le pouvoir du *Figaro*.

Ami du peuple (L'), journal fondé par Vermorel, membre de la Commune, le 23 avril 1871. Il parut d'abord sous forme de brochure in-8° de 8 pages. Vermorel entreprit de publier l'*Ami du peuple*, afin de se mettre en communication constante avec ses électeurs, de leur faire le compte rendu de ses actes, ce qui lui paraissait être le complément indispensable du mandat qu'il avait reçu. Le 28 avril, il transforma l'*Ami du peuple* en un journal politique quotidien (in-fol.) à 5 centimes, qu'il rédigea presque seul. Cette feuille n'eut sous cette forme que deux numéros, car elle cessa de paraître le 30 avril. Mais ces deux numéros sont extrêmement curieux, parce qu'on y trouve la polémique engagée entre Vermorel et Félix Pyat. Attaqué par Pyat, qui l'avait surnommé le Bombyx à lunettes, Vermorel dressa contre ce dernier une série d'accusations accablantes, et dénonça à la fois sa lâcheté devant le danger et sa duplicité à la Commune. Dans un long article, inséré dans le numéro du 29 avril et intitulé *Mon dossier*, Vermorel se défendit avec beaucoup d'énergie contre l'accusation portée contre lui d'avoir été subventionné par M. Rouher pour attaquer les hommes de la gauche républicaine et de la presse démocratique.

AMIATA, montagne d'Italie, entre Cortone et Arezzo; 1,713 mètres d'altitude. C'est du mont Amiata que l'industrie tire la terre d'Ombre ou de Sienne, dont les peintres font usage (300,000 kilogr. par an).

AMIAUD (Albert), écrivain français, né à Villefagnan (Charente) en 1840. Il exerce les fonctions de notaire à Vars. M. Amiaud a consacré ses loisirs à la composition d'ouvrages spéciaux, qu'on peut consulter avec fruit. Il a collaboré, en outre, à la *Revue pratique de droit français* et à la *Revue du notariat*. Nous citerons de lui : *Etudes de droit pratique. De la renonciation à son hypothèque légale par la femme du vendeur au profit de l'acquéreur* (Paris, 1869, in-8°); *De la vénalité et de la propriété des offices ministériels* (1871, in-8°); *Des clauses préventives en usage dans le notariat* (1873, in-8°); le *Tarif général et raisonné des notaires. Etude sur les principes et le mode de rémunération des actes notariés, etc.* (1875, in-8°).

AMIC (Auguste-César-Raymond), écrivain français, né à Orange (Vaucluse) en 1799. Il terminait sa rhétorique lorsque Napoléon débarqua sur la côte de Provence (1815). Le jeune Amic partit aussitôt pour Lyon, s'engagea dans le 2e bataillon des volontaires lyonnais et fit la campagne de 1815 avec le grade de lieutenant. Après Waterloo et le licenciement de l'armée de la Loire, il retourna à Orange et se mit à composer un poëme épique en prose, en dix chants, *Romualde* ou le *Libérateur de l'Ausonie*, dont le sujet est l'affranchissement de l'Italie par les Français en 1799. Cet ouvrage, inspiré par les idées de liberté, est écrit dans un style qui abonde en images, en expressions nobles et quelque peu emphatiques. Etant allé par la suite à Paris, M. Amic collabora aux *Annales du commerce*, au *Pilote*, au *Courrier des électeurs*, devint en 1832 rédacteur en chef de l'*Encyclopédie des connaissances utiles*, puis fournit un grand nombre d'articles aux *Fastes de la Légion d'honneur*. Des intérêts de famille l'ayant appelé en 1843 dans son pays natal, il dut renoncer à ses travaux littéraires. Dix ans plus tard, il entra dans l'administration des prisons et devint directeur des prisons de l'Aisne. On lui doit : les *Méridionales* (1829), recueil de poésies; la *Tribune française*, choix des discours et des rapports les plus remarquables prononcés dans nos Assemblées parlementaires depuis 1789 jusqu'en 1840, avec des notices biographiques (1840, 2 vol. in-8°), avec Etienne Mouttet. Cet ouvrage, fort bien fait, précédé d'une excellente introduction de M. Amic, devait avoir quatre volumes dans le plan de ses auteurs. On doit enfin à M. Amic : *Histoire de Masséna* (1864, in-4°).

* **AMICI** (Jean-Baptiste). — Ce savant italien est mort en 1864.

AMICO (Bernardin), religieux franciscain, né à Gallipoli dans le XVIe siècle. Il remplit pendant cinq ans les fonctions de prieur des franciscains à Jérusalem, et employa ce temps à décrire les monuments les plus intéressants de la Palestine. Lorsqu'il fut revenu en Italie, il publia : *Trattato delle piante e immagini de' sacri edifizi di terra santa, etc.* (Rome et Florence, 1620, petit in-fol.). Les gravures qui ornent cette intéressante publication sont du célèbre Callot.

AMICO (Antonin D'), antiquaire italien, né à Messine, mort à Palerme en 1641. Il fut chanoine de l'église cathédrale de Palerme et historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne. Il écrivit sur l'histoire et les antiquités de la Sicile un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés : *Trium orientalium ordinum post captam a duce Gothofredo Hierusalem notitiæ et tabularia* (Palerme, 1636, in-fol.); *Dissertatio historica et chronologica de antiquo urbis Syracusarum archiepiscopatu* (Naples, 1640, in-4°); *Series ammiratorum insulæ Siciliæ, ab anno Domini* 842 *usque ad* 1640 (Palerme, 1640, in-4°); *De Messanensis prioratus sacræ hospitalitatis domus militum sancti Joannis Hierosolymitani origine* (Palerme, 1640, in-4°); en espagnol, une chronologie des princes qui ont gouverné la Sicile.

AMICO (Vito-Marie), antiquaire italien, né à Catane en 1696. Il entra dans la congrégation du Mont-Cassin et fut élu prieur en 1743. Tout en enseignant la philosophie et la théologie, il se livrait avec passion à l'étude des antiquités de la Sicile. Il rédigea la dernière partie de l'ouvrage intitulé : *Sicilia sacra disquisitionibus et notitiis illustrata*, que, plus tard, il fit réimprimer à part, sous le titre de : *Siciliæ sacræ libri quarti integra pars secunda* (1733, in-fol.). On lui doit encore : *Catana illustrata, sive sacra et civilis urbis Catanæ historia* (Catane, 1741-1746, 4 vol. in-fol.).

AMICUS HUMANI GENERIS (*Ami du genre humain;* c'est l'ami de tout le monde, c'est-à-dire de personne), Locution latine dont l'emploi est le même que celui de la locution française :

L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait.
MOLIÈRE.

V. AMI, tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

AMIDA, ancienne ville de Mésopotamie; c'est aujourd'hui DIARBEKIR.

AMIDA ou **AMIDAS**, dieu japonais, souverain maître du paradis, médiateur et sauveur de l'humanité. On le représente sur un autel, montant un cheval à sept têtes; il a une tête de chien et tient dans ses mains un anneau ou cercle d'or qu'il mord. D'autres fois, on lui donne trois têtes, dont chacune est couverte d'une espèce de toque.

* **AMIDE** s. f. — **Encycl.** Chim. Les *amides* forment une des trois catégories des dérivés de l'ammoniaque et résultent de la substitution d'un radical acide à l'hydrogène de cet alcali. On les divise en monamides, diamides, triamides; puis chacun de ces groupes se divise en monamides primaires, secondaires, tertiaires, diamides primaires, etc., et enfin, quelques-unes de ces subdivisions comprennent divers groupes distincts, que leurs caractères permettent de classer à part.

— MONAMIDES. *Monamides primaires*. Ces *amides* se subdivisent tout d'abord en deux groupes bien distincts, d'après la nature du radical substitué à l'hydrogène. Dans la première classe figurent les monamides qui renferment un radical provenant d'un acide monoatomique et ne renfermant plus d'hydrogène typique; dans la seconde se rangent les monamides contenant un radical provenant d'un acide polyatomique et renfermant encore un atome d'hydrogène typique.

Le premier de ces deux groupes étant le mieux étudié et celui qui renferme les *amides* les plus nombreuses, nous nous y arrêterons assez longuement. Il a pour type l'acétomide.

1° Les monamides primaires renfermant un radical d'acide monoatomique représentent le sel ammoniacal de l'acide dont elles contiennent le métal, avec une molécule d'eau en moins. Ces *amides* s'obtiennent : 1° en chauffant un sel ammoniacal, ce qui détermine l'élimination d'une molécule d'eau et la formation d'une *amide;* 2° en faisant réagir l'ammoniaque sur un éther composé; le résultat de cette réaction, qui peut, suivant les corps employés, se faire à chaud ou à froid, est la formation d'un alcool et d'une *amide;* 3° en faisant passer un courant de gaz ammoniac sec à travers un chlorure acide, ce qui donne un chlorure d'ammonium et une *amide;* ce procédé, dû à MM. Liebig et Wöhler, est surtout employé pour la préparation des *amides* insolubles dans l'eau ou solubles dans l'alcool, et permet de séparer ces *amides* du chlorure ammonique qui se forme en même temps qu'elles; 4° en mettant en présence un anhydride acide et de l'ammoniaque, ce qui donne une *amide* et un sel ammoniacal, qu'on sépare au moyen de réactifs convenables; 5° enfin, on obtient certaines monamides par des procédés spéciaux dont il est inutile de parler ici.

Les monamides primaires dérivées d'acides monoatomiques sont généralement solides et cristallisables, sans action sur le papier de tournesol, et peuvent se volatiliser sans décomposition. Elles sont solubles dans l'éther, plus rarement dans l'eau. Quelques-unes s'unissent avec les acides, à la manière de l'ammoniaque; d'autres peuvent former des alcalamides métalliques en échangeant un atome de leur hydrogène typique contre un métal. Lorsqu'on les chauffe à 200° dans un tube scellé à la lampe et où l'on a mis de l'eau, les monamides du groupe qui nous occupe absorbent une molécule d'eau et donnent le sel ammoniacal de l'acide dont elles contiennent le radical. Elles se décomposent également quand on les chauffe à une température élevée en présence de substances avides d'eau et donnent, par la perte d'une molécule de ce liquide, des nitriles ou monamides tertiaires. Quand on les traite par les chlorures acides, elles abandonnent un atome d'hydrogène, qui s'élimine à l'état d'acide chlorhydrique, et se transforment en monamides secondaires par substitution à l'hydrogène du radical acide du chlorure. Les éthers composés donnent, avec les monamides primaires qui renferment un radical d'acide monoatomique, une réaction semblable, mais dont le résultat est la formation d'une alcalamide. L'acide azoteux, mis en présence des mêmes monamides, donne un dégagement d'azote et régénère, avec élimination d'eau, l'acide dont l'*amide* renfermait le radical. Enfin le perchlorure de phosphore donne avec les *amides* un chlorure, qu'on décompose facilement par la chaleur, et qui donne une molécule d'acide chlorhydrique et un nitrile; au début de cette réaction, il se forme un oxychlorure de phosphore, avec dégagement de HCl.

2° Les monamides primaires renfermant le résidu monoatomique d'un acide diatomique se subdivisent en deux groupes assez distincts : le premier renferme les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques; le second, celles qui dérivent des acides diatomiques et monobasiques. Ce dernier groupe se subdivise à son tour en monamides acides et neutres.

Les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques constituent une seule série d'*amides*. En effet, un acide diatomique et bibasique pouvant être regardé comme un groupe moléculaire renfermant deux oxhydryles OH, dont l'hydrogène est remplaçable par les métaux alcalins, il résulte de là que, si l'on enlève à ces acides un seul OH, son résidu agira comme radical monoatomique. Or, comme ces résidus renferment tous deux de l'hydrogène basique, quel que soit le résidu éliminé, celui qui reste ne pourra donner, par sa substitution à l'hydrogène de l'ammoniaque, qu'une série d'*amides*. Les acides diatomiques monobasiques ne sont point dans le même cas, les deux oxhydryles qu'ils renferment contenant un atome d'hydrogène basique et un atome d'hydrogène alcoolique; aussi donnent-ils, par l'élimination de l'un ou de l'autre de ces oxhydryles, des *amides* neutres ou acides, suivant qu'on a éliminé l'hydrogène alcoolique ou l'hydrogène basique.

On obtient les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques : 1° en distillant avec précaution un sel dont elles ne diffèrent que par une molécule d'eau; 2° en faisant bouillir une imide avec de l'eau; 3° en faisant agir l'ammoniaque sur l'anhydride d'un acide diatomique et bibasique; 4° enfin, en soumettant les éthers de certains